



Rentrée de l'Association Sportive

publié le 12/09/2019

Descriptif :

présentation - fonctionnement

L'association sportive du collège Louis Pasteur réouvre ses portes cette année avec les nouveaux professeurs d'EPS. L'idée qui guide ce projet : venir s'essayer à de nouvelles activités sportives ou se perfectionner, créer plus de **cohésion entre les élèves**, pour enfiler le même maillot et porter haut les couleurs de son collège dans les compétitions locales, puis départementales voire régionales...

Les horaires d'entraînement : mercredi de 13h à 15h. Les élèves seront pris en charge par les enseignants à 13h après le déjeuner dans la cour du collège pour se rendre au gymnase.

En revanche, lors des journées de compétition contre les autres collèges du district, le retour sera aléatoire entre 16h30 et 17h, ce sont les élèves qui seront chargés de transmettre cette information (voir affichage sous le préau plusieurs jours à l'avance).

Les formulaires d'inscription destinés aux parents seront distribués dès demain, la licence est fixée à 25 euros par élève pour l'année, lui **donnant accès à toutes les activités**.

N'hésitez pas à venir essayer lors des premières séances de l'année (gratuites), tous les élèves sont les bienvenus !
Alors rendez-vous mercredi prochain !

(pour information : l'Association Sportive du collège étant affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire, elle offre des garanties d'assurance à votre enfant en cas de blessure, via la MAIF. Sachez qu'il est possible pour vous de compléter cette assurance avec une complémentaire. Vous trouverez les documents nécessaires en pièce jointe. Si vous souhaitez souscrire cette complémentaire MAIF, merci d'en informer les professeurs d'EPS lors de l'inscription.)

Documents joints

 formulaire_inscription_as-2 (PDF de 697.2 ko)

 unss_contrat_maif (PDF de 155.3 ko)

 complement_maif (PDF de 106.9 ko)